

Énergies *des* territoires

Le dossier ▶

Nouveaux maires :
**quels projets pour
la décarbonation ?**

• Éditorial

Par **Béatrice Bigois**, directrice exécutive Groupe en charge du pôle clients, services et territoires du groupe EDF.

• L'actu des territoires

Toute l'actualité de la vie des collectivités

• Point de vue

L'ADEME et le plan d'électrification,
par **Sylvain Waserman**



• Grand angle



Travaux d'envergure
au barrage de Petit-Saut en Guyane



PHOTO À LA UNE Mairie de Champagne-sur-Seine (77). © EDF / Thierry Mouret

Énergies des territoires par EDF - n° 23 - Automne 2026

Directeur de la publication : Jean-Noël Guillot – Direction de la rédaction : Mathieu Monot, Fabienne Miermont, Muriel Weiss. Ont participé à ce numéro : Galileo Giorgio Barbierie, Jérémie Baudou, Emmanuelle Beaulieu, Maiwen Bingue, Joanna Cheurlin, Jimmy Cordelette, Tiphaine David, Nicolas Denni, Sandrine Dyevre, Jessica Goncalves, Yann Le Borgne, Anna Kempinska, Françoise Lambert, Pierre Lollbeerharry, Serge Martin, Marie-Pierre Thamie et Sonia Teullé. Conception, rédaction, réalisation : www.edites.fr – Contact magazine : EDF – Direction des territoires et de l'action régionale – 20, place de La Défense – 92050 Paris La Défense Cedex – France – EDF S.A. – Capital de 2 084 365 041 euros – 552 081 317 RCS Paris – www.edf.fr – ISSN n° 2823-6343. Pour toute question relative à vos données personnelles : donneesperso.acteurduterritoire@edf.fr

Mix énergétique 2025

Répartition par sources d'énergie de l'électricité fournie par EDF en France : nucléaire (89,1 %), hydraulique (10,2 %), cycle combiné gaz et cogénération (0,6 %), fioul (0,05 %), charbon (0,05 %).

Indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Retrouvez-nous sur
www.edf.fr/collectivites

LES TERRITOIRES AU CŒUR DE LA TRANSITION ÉLECTRIQUE

La transition énergétique se joue d'abord dans les territoires. C'est là que des hommes et des femmes transforment concrètement nos façons de nous chauffer, de nous déplacer et de produire ; c'est là aussi que doivent être mises en œuvre les adaptations à un climat qui change.

En France, l'électrification constitue souvent la voie la plus directe pour sortir des énergies fossiles. Chauffage des bâtiments, mobilité, procédés industriels : substituer une électricité décarbonée au pétrole et au gaz permet à la fois de réduire les émissions et, dans de nombreux cas, de réaliser des gains importants d'efficacité énergétique.

Cette transformation porte également un enjeu de souveraineté. En remplaçant des énergies fossiles importées par une électricité décarbonée, produite très majoritairement sur le territoire national, l'électrification réduit notre exposition aux fluctuations des marchés mondiaux des hydrocarbures et aux tensions géopolitiques. Décarboner notre économie, c'est aussi réduire notre dépendance énergétique et renforcer notre capacité à maîtriser notre avenir industriel.

C'est dans les territoires que cette transformation de notre économie se réalise. Moderniser les bâtiments publics, développer la mobilité électrique, accompagner la décarbonation de l'industrie, de l'artisanat ou de l'agriculture : derrière les objectifs nationaux, se trouvent des projets, des investissements et des décisions locales qui transforment progressivement notre économie et notre quotidien.

Mais préparer l'avenir des territoires suppose également de les rendre plus résilients face aux effets du changement climatique. Adapter la conception des bâtiments, végétaliser les espaces urbains, créer des îlots de fraîcheur ou déployer des solutions de rafraîchissement performantes devient essentiel pour préserver la qualité de vie et assurer la continuité des services publics. Décarboner et adapter sont les deux faces d'une même ambition : rendre nos territoires moins dépendants et mieux préparés aux transformations à venir.

C'est pour accélérer le déploiement de solutions électriques qu'EDF a déployé le dispositif « Je passe à l'électrique » : soutien à l'installation de pompes à chaleur pour les ménages modestes, primes destinées aux TPE et PME qui acquièrent des poids lourds électriques, ou encore accompagnement des collectivités pour équiper crèches, écoles et centres de loisirs de solutions de rafraîchissement performantes.

Ce numéro d'*Énergies des territoires* illustre, à travers des projets et des réalisations concrètes, cette transformation déjà à l'œuvre. Électrifier nos usages nous permet de réduire notre dépendance aux énergies fossiles, décarboner notre économie et renforcer notre souveraineté énergétique.



© CHRISTOPHE MEIREIS

Béatrice Bigois,
directrice exécutive
Groupe en charge
du pôle clients,
services et territoires
du groupe EDF.

« Décarboner notre économie, c'est aussi réduire notre dépendance énergétique et renforcer notre capacité à maîtriser notre avenir industriel. »

AU CŒUR DE NOS RÉGIONS

Hauts-de-France



© NEOCEM

LE CIMENT AUSSI SE DÉCARBONE !

Oklima (filiale du groupe EDF), Valloire Habitat et **NeoCem** collaborent pour le déploiement d'une solution d'argile recyclée calcinée bas carbone.

Développée par NeoCem, elle permet de réduire de 90 % les émissions de CO₂ du clinker, composant principal du ciment, tout en favorisant des circuits courts et en limitant l'extraction de ressources naturelles. Ce projet s'inscrit dans une logique d'économie circulaire et de réduction des émissions de carbone, en valorisant les déchets issus des chantiers pour les réintroduire dans la chaîne de production.

Île-de-France

SOUS LES PAVÉS, L'EAU CHAUDE

Une étude inédite menée en Île-de-France révèle un fort potentiel de géothermie profonde, particulièrement dans l'ouest et le sud du territoire, jusqu'ici peu exploités.

Le programme Géoscan, conduit par l'État, la région et le **BRGM** (Bureau de recherches géologiques et minières), a analysé le sous-sol de près de 300 communes, et identifié d'importantes ressources d'énergie locale. Entre 1 000 et 3 000 mètres de profondeur, la chaleur des nappes alimente durablement des réseaux de chaleur. Leader européen avec 54 installations, l'Île-de-France s'impose comme un territoire pionnier de la transition énergétique, réduisant émissions de CO₂, coûts et dépendance aux énergies fossiles. Portés notamment par Dalkia, filiale du groupe EDF, les réseaux géothermiques d'Évry-Courcouronnes (91) ou de Créteil (94) illustrent concrètement cette valorisation des ressources locales, et ouvrent la voie à de nouveaux projets.



© ROBERT FAMY

Martinique



© GETELEC

VICTOIRE DES LED AU STADE DE FORT- DE-FRANCE

Dans le cadre du dispositif Agir Plus, le stade Pierre-Aliker, à Fort-de-France, a modernisé ses éclairages sportifs, avec l'appui technique et financier d'EDF. Cent vingt anciens projecteurs énergivores ont été remplacés par des équipements LED performants, offrant un éclairage de meilleure qualité et une consommation d'énergie réduite d'environ 40 %. Agir Plus permet d'accompagner les collectivités ultramarines et la Corse vers des installations énergétiquement plus efficaces, durables et fiables.

Auvergne-Rhône-Alpes

DU THERMIQUE À L'ÉLECTRIQUE : HUIT AUTOCARS DE PLUS DANS LA DRÔME !

En juin, la région Auvergne-Rhône-Alpes a inauguré, à Romans (26), la mise en service des huit premiers autocars électriques de la société de transport public **SRADDA**. Ces anciens véhicules diesel ont été retrofits pour recevoir une motorisation électrique qui leur assure 180 à 200 kilomètres d'autonomie, et qui divise par deux le coût au kilomètre, selon l'entreprise Retrofleet. À la clé, 2 000 tonnes de CO₂ évitées chaque année, soit l'équivalent des émissions de 1 000 foyers du territoire.

Seize autocars supplémentaires sont en cours de conversion, et le parc de la SRADDA comptera 24 véhicules électriques à l'été prochain.



© SRADDA

■ Industrie

Du gaz au bois pour une chaudière industrielle de l'Aube

Le papetier Saica poursuit la décarbonation de ses sites industriels en France, avec la mise en place d'une chaudière biomasse dans son usine de Nogent-sur-Seine (10). Cette installation permet de remplacer les anciennes chaudières au gaz naturel par un générateur de vapeur alimenté par des déchets de bois locaux et des sous-produits papetiers. En structurant une filière locale d'approvisionnement en biomasse qui génère des emplois locaux, le groupe associe performance industrielle, économie circulaire et ancrage territorial. Saica estime que la nouvelle chaudière couvre 90 % des besoins en vapeur du site, et assure près de 28 % de la consommation électrique de l'usine grâce à une turbine de 5,5 MWe.



© SAICA

■ RSE

Aux Trophées EDF Solidarité, l'innovation prime !

Lauréat des Trophées EDF Solidarité 2025, le CCAS de Caen a déployé, avec le PIMMS et EDF Solidarité, une démarche proactive inédite pour aller vers les ménages en difficulté. Les équipes prennent directement contact avec les foyers concernés, inversant la logique traditionnelle de recours aux services sociaux. Ce travail de repérage permet de prévenir les situations de précarité énergétique, mais aussi de détecter le non-recours aux droits ou l'isolement. En appui, les médiateurs du PIMMS assurent des visites à domicile, et activent des solutions concrètes. Engagé de longue date dans la lutte contre la précarité énergétique, EDF Solidarité facilite l'identification des publics fragiles, en soutenant les dispositifs d'accompagnement locaux.

■ Innovation

DES PLAQUES D'ÉGOUT BAS CARBONE À CORBIE

À Corbie (80), la communauté de communes du Val de Somme a inauguré la première plaque d'égout en fonte bas carbone, réalisée par Saint-Gobain PAM. Fabriquée à partir de



© VAL DE SOMME

matériaux en fonte entièrement recyclés dans des fours électriques de dernière génération, cette plaque permet de réduire jusqu'à 80 % les émissions de CO₂ liées à sa production, selon le fabricant. L'acheminement des plaques depuis Blénod-lès-Pont-à-Mousson repose également sur une logistique bas carbone, avec des camions roulant au biocarburant. Cette innovation montre que la transition écologique passe aussi par la modernisation de ces équipements du quotidien, souvent invisibles mais essentiels au fonctionnement des villes.

■ Emploi

Centre-Val de Loire : une région clé de la filière nucléaire

En Centre-Val de Loire, le nucléaire fait vivre un véritable bassin d'emplois à l'échelle nationale. Selon l'Insee⁽¹⁾, l'activité nucléaire d'EDF dans la région génère 18 700 emplois en France, en comptant les postes directs, les emplois chez les fournisseurs et ceux induits par la consommation des salariés et de leurs familles.

Au cœur de cette dynamique, six sites structurants : les centrales de Belleville-sur-Loire, Dampierre-en-Burly, Saint-Laurent-des-Eaux et Chinon, mais aussi le Centre national d'équipements de production d'électricité (CNEPE) à Tours, et l'Agence de maintenance thermique (AMT) à Montargis. Et l'effet boomerang fonctionne dans les deux sens : les entreprises du Centre-Val de Loire répondent aussi aux besoins des autres sites nucléaires d'EDF en France, générant plus de 1 500 emplois dans la région.

(1) www.insee.fr



© DIDIER MARC / PWP POUR EDF

■ Captage de CO₂

Une pure innovation pour décarboner les fumées



L'équipe PuRE Carbon Capture devant le démonstrateur de leur solution.

© PURE CARBON CAPTURE

À Saclay (78), PuRE Carbon Capture développe une technologie spécialement conçue pour les industries émettant peu de CO₂ dans leurs fumées, alors que toutes les solutions actuelles de captage de CO₂ sont dimensionnées pour les émetteurs concentrés, comme les usines de ciment ou d'acier.

La solution exploitée par PuRE Carbon Capture s'appuie sur un processus utilisant des adsorbants solides et des variations de température, particulièrement adapté aux faibles concentrations de CO₂.

Compact et modulaire, le module s'installe en sortie d'installation sans en modifier les procédés, et capte au moins 85 % des émissions pour des fumées à moins de 10 % de CO₂.

L'innovation utilise la chaleur fatale de l'usine pour alimenter son propre procédé, ce qui réduit fortement les consommations par rapport aux technologies classiques. PuRE permettrait ainsi une capture du carbone techniquement intégrable et économiquement viable, pour toute industrie faiblement émettrice de CO₂.

• Webscanner •

DES JEUNES ENGAGÉS ET INSPIRÉS

La compétition mondiale de robotique FTC (FIRST Tech Challenge) est un programme éducatif international destiné aux 12-18 ans. Par équipes, les participants conçoivent, construisent et programment un robot capable de relever des défis techniques évolutifs chaque année. Au-delà de la performance, FTC valorise l'innovation, le travail d'équipe et les compétences STIM (science, technologie, ingénierie, mathématiques). Deux équipes de lycéens de La Côtère (01) ont brillé en finale nationale.



© DR.



© DR.

LES GARDIENS DE LA BIODIVERSITÉ

À La Réunion, île classée au patrimoine mondial de l'Unesco, la nature offre chaque jour un spectacle unique : forêts primaires, volcans, récifs coralliens, oiseaux endémiques... Derrière cette beauté, se trouvent des femmes et des hommes passionnés. Chaque jour, associations, bénévoles, citoyens, acteurs locaux s'engagent pour protéger, restaurer et faire connaître ce patrimoine naturel. *Les gardiens de la biodiversité*, documentaire réalisé en partenariat avec EDF Réunion, illustre les actions menées sur le terrain pour concilier production d'énergie, préservation des écosystèmes et protection des espèces du territoire.

À VOIR
SUR PRIME
VIDEO

38 %

C'est la part de marché des voitures électriques en août 2026, un nouveau record, sachant que l'objectif est d'accélérer la dynamique d'électrification des parcs de véhicules d'ici 2030. Les territoires français comptent déjà environ 3 millions de véhicules électriques et 2,5 millions de points de recharge (chiffre 2025), dont plus de 200 000 ouverts au public.



© ISTOCKPHOTO

■ Géothermie

LA CHALEUR MONTE AUTOUR DE BEAUVAIS

La communauté d'agglomération du Beauvaisis a choisi Dalkia, filiale du groupe EDF, pour la création et l'exploitation d'un réseau de chaleur sur les communes de Beauvais, Tillé et d'Allonne.

Grâce à un mix à 94 % d'énergies bas carbone (géothermie profonde, bois-énergie, miscanthus, pompes à chaleur à absorption), ce réseau permettra d'éviter 33 000 tonnes de CO₂ par an, et de réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. Il alimentera l'aéroport Paris-Beauvais, l'hôpital de Beauvais, des écoles, des équipements sportifs, des bâtiments tertiaires et des logements. Avec une part importante de travaux confiés à des entreprises locales et 100 000 heures d'insertion, ce réseau de chaleur sera un vrai moteur de transition et de développement territorial.

■ Pratique

UN GUIDE POUR LES NOUVEAUX ÉLUS D'ÎLE-DE-FRANCE

Le guide « EDF & Vous en Île-de-France » offre aux nouveaux élus une vision claire de l'ancrage du Groupe et de ses actions territoriales. Avec des repères pratiques pour agir en faveur de la transition énergétique à l'échelle communale, le guide met l'accent sur les bâtiments et les transports, principaux émetteurs de CO₂ en région, et souligne l'importance de l'électrification des usages afin de décarboner le territoire et limiter la dépendance aux énergies fossiles. Véritable outil opérationnel, il vise à faciliter le dialogue des collectivités avec des experts EDF mobilisés pour accompagner les projets énergétiques locaux.

■ Ferroviaire

On roule bio sur les lignes TER de BreizhGo



© RÉGION BRETAGNE

Depuis juin, la région Bretagne et SNCF Voyageurs déploient progressivement l'usage du biocarburant B100 pour les TER thermiques BreizhGo.

Le B100, issu du colza, réduit de plus de 60 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport au gazole classique, selon la SNCF. Les stations ferroviaires des villes d'Auray, Saint-Brieuc, Quimper et Carhaix assurent l'alimentation en biocarburant de ces trains. Cette action s'inscrit pleinement dans la trajectoire de mobilité durable de la Bretagne.



© LÉO TARTRE / TOULOUSE MÉTROPOLE

La métropole de Toulouse s'engage à faire passer de 430 à 900 le nombre de véhicules 100 % électriques dans son parc, d'ici à 5 ans.

edf

EDF & Vous
Île-de-FranceGUIDE PRATIQUE
POUR LES ÉLUS
MUNICIPAUXDes clés pour agir sur l'énergie
dans votre communeTÉLÉ-
CHARGEZ
LE GUIDEL'Union
des Français
L'UFCV



Nouveaux maires : quels projets pour la décarbonation ?

Depuis mars dernier, de nouveaux conseils municipaux ont pris leurs fonctions, et un certain nombre de grands enjeux figurent parmi leurs dossiers, dont la décarbonation de la commune. Que ce soit pour le bâtiment, la mobilité ou l'industrie — les trois domaines les plus carbonés de notre environnement —, les maires doivent agir et choisir en analysant le diagnostic énergétique, pierre angulaire de leur réflexion. Mais ensuite, par où commencer ? →

Dijon utilise Muse® qui rassemble, en temps réel, toutes les données des équipements urbains (feux de circulation, lampadaires, caméras de surveillance) sur une plateforme logicielle.

40 % des consommations d'électricité des communes proviennent de l'éclairage public. Le logiciel Muse®, développé par une filiale du groupe EDF, optimise l'intensité lumineuse en fonction des besoins.

« À Yssingeaux, nous avons pris de l'avance, indique Arthur Liogier, le maire de cette commune de Haute-Loire élu en mars dernier. Tout a commencé en 2009, avec la création d'un réseau de chaleur urbain qui puise sa force dans le bois. » Une chaufferie alimentée à 90 % par des résidus forestiers locaux chauffe aujourd'hui près d'une quarantaine de bâtiments, écoles, logements, ainsi que l'hôpital. La commune s'est ensuite attaquée à la rénovation énergétique de son patrimoine bâti, quitte à tourner la page de certains équipements devenus trop gourmands en énergie : par exemple, la piscine de Montbarnier chauffée au fioul, a été définitivement fermée et transformée en skatepark en 2025. Comme le rappelle l'ADEME, le diagnostic constitue le point de départ de toute stratégie climat-énergie. Il permet d'identifier les principaux postes de consommation et les émissions de gaz à effet de serre du territoire, afin de hiérarchiser les priorités et de définir les actions les plus pertinentes. C'est précisément cette démarche qu'a engagée Yssingeaux. Pour Arthur Liogier, il ne s'agit pas seulement de dresser un constat, mais de construire une politique publique fondée sur des données objectives.

« Nos directeurs techniques établissent un état des lieux précis de nos consommations énergétiques, bâtiment par bâtiment et secteur par secteur. Nous identifions ainsi les postes les plus énergivores », souligne-t-il.

Les secteurs phares de la décarbonation

Tous les élus ont en tête l'objectif national de réduction de 60 % de la consommation énergétique des collectivités d'ici à 2050, et l'électrification des équipements communaux présente deux avantages majeurs : l'efficacité et la rentabilité. Sachant qu'une pompe à chaleur, par exemple, a une performance moyenne trois à quatre fois supérieure à celle d'un système de chauffage au fioul ou au gaz, l'investissement

devient très intéressant pour les finances de la ville.

Supprimer le plus possible les énergies fossiles demande des efforts collectifs. Et, outre le bâtiment où il y a fort à faire, les secteurs de la mobilité et de l'industrie sont également dans le scope des édiles. Cependant, la question récurrente de tout nouvel élu est aussi de choisir par où commencer.

Le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques est une illustration d'action rapide qui tient dans un mandat. « Après la décision de la collectivité, il faut compter six à neuf mois pour l'attribution du marché à un opérateur, souligne Clément Le Liepvre, directeur marketing, communication et performance d'EDF business services. Après trois ou quatre mois de travaux, les premières bornes peuvent être mises en service. Au total, deux à trois ans suffisent pour un réseau complet, ce qui est tout à fait compatible avec un mandat de maire. » Autre avantage, ce type de projet ne pèse pas sur les finances locales : « Dans le modèle le plus déployé aujourd'hui, ce n'est pas la collectivité qui investit : c'est un acteur comme nous qui installe les bornes en voirie, et se rémunère ensuite via la recharge », précise-t-il.

Les collectivités locales ont déjà pris la mesure de l'enjeu : elles ont adopté, avec les syndicats d'énergie, 116 schémas directeurs pour les infrastructures de recharge, qui sont en cours de déploiement. Dans le Calvados, le SDEC Énergie étend progressivement son réseau de bornes dans les communes, dont Pont-d'Ouilly, petite ville de 1 000 habitants. Cette municipalité a néanmoins voté l'installation, en plus, d'un nouveau point de charge rapide qui présente un intérêt majeur, comme l'explique le maire, Arthur Allizard : « Dans une commune touristique comme la nôtre, c'est un atout supplémentaire qui soutient la dynamique locale. Pour un automobiliste de passage, la possibilité de recharger rapidement sur place peut transformer un simple arrêt en pause prolongée, et donc bénéficier aux commerces alentour. » ➔



© DAVID MORGANTI

3 questions à

VIRGINIE LUTROT / Maire de Port-Jérôme-sur-Seine (76), présidente de la communauté d'agglomération Caux Seine aggro et de l'association France Villes et territoires Durables

La décarbonation est un levier d'attractivité pour votre territoire. Comment cela s'est-il construit ?

Nous avons un territoire extrêmement carboné, 95 ans de raffinage et de pétrochimie, mais avec une économie circulaire depuis les années 70, à travers deux choses bien distinctes. D'abord, une usine de traitement de déchets qui produit de la vapeur que les industriels du territoire récupèrent et réutilisent, au lieu d'en produire eux-mêmes. Ensuite, l'eau industrielle pompée directement dans la Seine. Nous avons la plus importante usine de pompage de France : 35 millions de mètres cubes par an qui alimentent aussi bien la zone industrielle de Port-Jérôme que celle du Havre et de son port. Ce volume, c'est autant d'eau que l'on n'a pas eu besoin de pomper dans la nappe phréatique, pour préserver la ressource.

« Il faut investir pour permettre la transition, plutôt que d'attendre que le territoire meure pour rebondir. »

n'était pas suffisant. Reconvertir une friche industrielle ou faire émerger une filière hydrogène, engagent 15 ou 20 ans, bien au-delà d'un mandat. Il faut investir pour permettre la transition, plutôt que d'attendre que le territoire meure pour rebondir. Sur l'électrification, le sujet dépasse la commune. Arbitrer entre biogaz, électricité, vapeur, eau industrielle se pense à l'échelle du bassin : c'est le rôle de l'agglomération qui porte la stratégie d'ensemble.

De quelle façon France Villes et territoires Durables accompagne-t-elle les élus, notamment les nouveaux maires ?

Sa force, c'est le sur-mesure : contrairement à l'État, qui applique une règle générale, l'association analyse chaque territoire dans sa réalité, et aide les élus à s'appuyer sur le cadre légal pour le faire évoluer. Elle joue aussi un rôle de tiers de confiance : faire porter une décision sensible — comme fermer un bassin de piscine — par un collectif d'experts plutôt que par l' élu seul, change la façon dont elle est reçue par les habitants. Sa conviction, que je partage : la décarbonation ne peut reposer sur un seul acteur. Elle ne fonctionnera que si elle est collective.

→ La question du financement

Mais une stratégie, aussi pertinente soit-elle, ne peut voir le jour sans un financement adapté. Là encore, les collectivités disposent d'un éventail de dispositifs. Pour lever le premier frein, celui des études préalables, les élus peuvent s'appuyer sur le programme ACTEE, pensé pour l'ingénierie de projet (recrutement d'un économe de flux, pose de capteurs de télérelève...), ou mobiliser les certificats d'économies d'énergie (CEE) afin d'obtenir des primes auprès des fournisseurs, ou encore en passant un contrat de performance énergétique (CPE), comme la ville de Dijon dont le contrat couvre 154 bâtiments, incluant trois piscines et une patinoire, avec une consommation d'énergie annoncée de -16 %, et une réduction des émissions de CO₂ de -22,2 % par an. Côté subventions, l'État met les moyens : le Fonds Chaleur de l'ADEME pour les énergies renouvelables, auquel s'ajoutent les dotations préfectorales de proximité (DSIL, DETR, DPV). À titre d'exemple, l'ADEME finance 40 % des investissements pour les réseaux de chaleur et de froid associés.

Enfin, pour les projets d'infrastructures les plus ambitieux, le FEDER européen constitue un levier financier territorial souvent décisif pour boucler les budgets. Marseille a ainsi pu développer le métro automatique et le tramway grâce au financement du FEDER. →



◀ Les infrastructures de transport public sont des investissements structurants pour un territoire, qui s'inscrivent dans le temps long. Ici, le tramway d'Amiens.

Le plan anti-chaleur d'EDF pour les enfants

EDF mobilise 80 millions d'euros pour aider les crèches, écoles, collèges, lycées et centres de loisirs à s'équiper en solutions de rafraîchissement, avec deux types d'aides. Durant l'été dernier, un établissement pouvait recevoir une prime de 400 euros par équipement électrique (ventilateur, brumisateur ou climatiseur). Et, jusqu'au 30 juin 2027, 10 000 euros peuvent être accordés à un établissement pour soutenir son projet de rafraîchissement durable issu du programme Edurénov, intégrant un système actif comme une pompe à chaleur réversible. Les demandes peuvent être déposées sur www.jepassealectrique.fr

EN SAVOIR PLUS SUR LE PLAN ANTI-CHALEUR

EXEMPLES DE TEMPORALITÉ POUR L'ÉLECTRIFICATION DES USAGES

TEMPS COURT (environ 8 mois)



Installation d'une borne de recharge électrique dans le village de Carluet (46), mise en service le 1^{er} juillet 2026.

TEMPS MOYEN (environ 2 ans)



Remplacement d'une chaudière fioul à la piscine de Vif (38) par une PAC mise en service en 2026.



TEMPS LONG (au-delà de 6 ans)

Création d'un réseau de chaleur et de froid à Avignon (84) depuis 2025.

1 an

2 ans

3 ans

4 ans

5 ans

6 ans



→ Des investissements structurants

Certains projets liés à la transition énergétique sont très structurants pour un territoire, et impliquent une temporalité longue. Les réseaux de chaleur en font partie. La ville d'Avignon a commencé à y réfléchir, il y a une dizaine d'années. Dans sa réponse à l'appel d'offres, Dalkia, filiale du groupe EDF, a inclus une chaufferie biomasse, de la géothermie et de la récupération de chaleur sur eaux traitées, ainsi qu'un appoint au gaz pour les pics de consommation. Pourquoi ce mix énergétique ? « L'objectif était avant tout d'assurer la fourniture de chaleur, à des prix stables et compétitifs, grâce à des énergies locales et bas carbone, explique Vincent de Grieve, directeur de projet Dalkia pour Avignon Réseau d'Avenir. Mais elle permet aussi, grâce aux

thermofrigopompes couplées à la géothermie, de produire du chaud et du froid simultanément avec la même machine. »

Le projet vise un taux d'énergies renouvelables de 85 %. Concrètement, le chauffage ne dépendra plus que de 15 % d'énergies fossiles. « Cela se traduit par une stabilité des prix, explique Vincent de Grieve, le coût reposant essentiellement sur la biomasse et l'électricité, contrairement aux fluctuations du prix du gaz connues ces dernières années. »

Un rôle d'incitation pour l'industrie

Dans son rapport sur l'électrification de l'industrie, remis au Premier ministre le 20 juillet dernier, Raphaël Schellenberger, député du Haut-Rhin,

explique que « l'électrification des sites diffus (PME / ETI) nécessite la mise en place d'une identification, d'une meilleure connaissance de leur consommation, d'un suivi et d'un accompagnement [...] ». Les technologies sur l'électrification de l'industrie utilisées sont aujourd'hui matures et disponibles sur le marché. Et les maires peuvent jouer un rôle en faisant davantage connaître les processus d'électrification et les dispositifs de soutien public aux entreprises de leurs territoires.

Pour les nouveaux maires, l'enjeu est bien de bâtir une trajectoire énergétique plus sobre, plus résiliente et plus soutenable pour les finances publiques. Entre actions rapides et aménagements structurants, c'est bien dans cette combinaison que se joue, dès aujourd'hui, une part décisive de la transition des territoires.

LES SOURCES DU DOSSIER pour approfondir la lecture



- **Livre blanc d'EDF**
Électrifier les territoires
- **Guide 2026 EDF / ADGCF**
Engager la décarbonation des politiques publiques territoriales
- **Guide** de la Banque des territoires pour les nouveaux élus
- **Guide de la FNCCR**
Économiser l'eau et maîtriser l'énergie dans les piscines publiques

Parole d'expert



© SOPHIE PALMIER / REA

MATHIEU AUFAUVRE / Directeur
du réseau de la Banque des Territoires



« Les collectivités territoriales se sont pleinement saisies du sujet de la décarbonation, et nous les accompagnons sur plusieurs grandes thématiques.

Nous menons des missions très concrètes pour déployer des solutions autour de la rénovation énergétique des bâtiments publics et des logements sociaux. C'est tout l'enjeu du programme Edurénov, qui vise à accompagner 15 000 écoles et à mobiliser 1,3 milliard d'euros au service des collectivités.

Au-delà de la rénovation énergétique, le deuxième axe majeur, c'est le développement des énergies renouvelables. Nous sommes aujourd'hui l'un des tout premiers partenaires des projets territoriaux dans ce domaine. »

600 000
emplois en France
dans des industries liées
à l'électrification, selon le plan
d'électrification lancé par l'État
en avril 2026.

(source : Ministère de l'Économie, des
Finances et de la Souveraineté industrielle,
énergétique et numérique)



© ADEME

Sylvain Waserman,
président de
l'ADEME

« Nous avons toujours affirmé que la transition écologique serait territoriale ou qu'elle ne serait pas »



Test sur des
équipements
thermiques
du bâtiment
au laboratoire
Climatron (R&D
EDF).

© LUCILLE PELLERIN / REA

Quel est le rôle de l'ADEME dans le plan d'électrification ?

Sylvain Waserman : Concrètement, il s'agit d'accompagner les 100 territoires pilotes pour accélérer l'électrification des usages, de soutenir le déploiement des pompes à chaleur dans les logements, d'accompagner les industries, artisans et agriculteurs dans leur électrification, ou encore d'accélérer les mobilités électriques pour les citoyens et les entreprises. Le gouvernement nous a sollicités pour mettre en œuvre, d'un point de vue opérationnel, 9 des 22 mesures de ce plan. Nous ajusterons notre rôle en accompagnant les élus des communautés de communes, communautés urbaines et métropoles dans le déploiement de leurs plans d'action, structurés autour de quatre axes : la sortie du fioul et du gaz fossile dans le bâtiment, les mobilités, et la décarbonation des entreprises.

Qu'est-ce qu'un territoire retenu peut attendre de cet accompagnement ?

S.W. : Cela commence par un diagnostic territorial approfondi : cartographie des logements chauffés au gaz et au fioul, taux d'électrification des mobilités, bornes de recharge existantes, tissu économique local... Sur cette base, nous construirons, avec les élus, un chemin adapté aux spécificités locales. Certains territoires voudront mettre l'accent sur la mobilité électrique, d'autres sur l'industrie. L'idée est simple : notre électricité est largement bas carbone grâce au nucléaire et aux énergies renouvelables, et il faut que chaque territoire puisse en bénéficier pleinement.

Quel est, selon vous, le principal frein à l'électrification en France ?

S.W. : 60 % de notre mix énergétique est encore dépendant des fossiles, et on ne sort pas d'une telle dépendance du jour au lendemain. Ensuite, l'investissement : passer à la voiture électrique ou changer sa chaudière, c'est un choix économique qui s'inscrit dans le budget d'une famille. Enfin, l'électrification présente le défi de concerner des usages très diffus : il faut aller chercher chaque logement, chaque véhicule. Cependant, au-delà de l'urgence écologique, il y a une urgence de souveraineté. Personne ne peut croire que la situation géopolitique appellera à la sérénité pour les décennies à venir. Protéger nos concitoyens des variations imprévisibles du prix des énergies fossiles est un enjeu majeur. C'est tout le sens de cette expérimentation : quand on informe, qu'on accompagne et qu'on évalue, les résultats sont au rendez-vous.

Une centaine de territoires, regroupant près de 7 000 communes, ont été sélectionnés par le Gouvernement pour être soutenus en vue d'accélérer leur électrification et de réduire leurs émissions de CO₂.

**TÉLÉCHARGEZ
LA LISTE DES
LAURÉATS**



BARRAGE DE PETIT-SAUT

Travaux d'envergure au service du développement guyanais

En Guyane, en pleine forêt amazonienne, à 50 kilomètres de Kourou, le barrage hydroélectrique de Petit-Saut a connu récemment des travaux d'envergure. Il retient une étendue d'eau de 365 kilomètres carrés, soit trois fois la surface de Paris *intra-muros* ou un tiers de la superficie de la Martinique, faisant de lui le plus grand lac français. Construit au niveau d'un resserrement naturel du fleuve Sinnamary, et mis en service en 1994, le barrage de Petit-Saut a été créé pour répondre aux besoins énergétiques croissants de la Guyane. Quatre turbines, représentant 119 mégawatts de puissance, lui permettent de produire aujourd'hui près de 60 % de l'électricité du territoire, constituant le pilier du système énergétique local.

Renforcer la souveraineté énergétique de la Guyane

De récents travaux de modernisation et de sécurisation de cet ouvrage stratégique pour le territoire non interconnecté, participent à la transition énergétique du département, en consolidant une infrastructure bas carbone incontournable. Ces travaux renforcent la souveraineté énergétique de la Guyane, et contribuent à la fiabilité de l'approvisionnement électrique, un facteur clé pour le développement des activités et la qualité de vie des habitants.



1. Pour construire le barrage, il a fallu ouvrir des routes afin d'installer le chantier, acheminer hommes, engins et matériaux, soumis à un climat tropical particulièrement exigeant (*photo avant les travaux*).
2. Le chenal des trois évacuateurs de fond du barrage présente un creusement de 40 mètres environ en aval, dû à l'érosion progressive des couches rocheuses. Ce creusement a été comblé lors du chantier de réfection.
3. Au plus fort de son activité, le chantier a mobilisé jusqu'à 25 personnes, réparties entre plusieurs entreprises spécialisées : terrassement, maçonnerie, forage, armatures, etc.
4. Afin de guider l'eau, un mur de contournement a été construit pour canaliser l'eau des évacuateurs de fond, ouverts notamment durant les crues. Ici, la mise en place du ferrailage du mur devant les trois évacuateurs de fond.